

# AdaptWAP

---

INTEGRATION DES MESURES D'ADAPTATION  
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION CONCERTEE  
DU COMPLEXE TRANSFRONTALIER W-ARLY-PENDJARI (WAP)

---

## APPEL D'OFFRES

**MISE EN PLACE D'UN SYSTEME ENERGETIQUE DE  
RELAIS EN CAS DE COUPURE AU NIVEAU DE LA  
SALLE SERVEUR DE METEO-BENIN**

[AO/OSS/AdaptWAP\_Meteo-Benin/011124-35]

# CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

## CONTEXTE

Dans le cadre de l'exécution du projet Adapt-WAP « l'intégration des mesures d'adaptation dans la gestion concertée du complexe W-Arly-Penjari », un Système d'Alerte Précoce Multirisques (SAP-MR) a été conçu et déployé au niveau régional. Ce SAP-MR a comme objectif de prévenir les risques des catastrophes liés aux événements climatiques extrêmes et contribuer à réduire leurs impacts négatifs sur les écosystèmes et la population locale à travers la diffusion et transmission de l'information et un système de gouvernance robuste.

Ce système, hébergé par les agences nationales des trois pays bénéficiaires du complexe WAP, doit être en permanence disponible pour accès quel que soit le moment. Ainsi, l'énergie électrique de même que la connexion Internet doivent être disponibles sur le serveur abritant le SAP-MR afin de garantir la disponibilité du système à tout instant.

Le Bénin est un pays où l'instabilité de courant électrique sévit beaucoup, surtout en ce moment où bon nombre de chantiers routiers sont en cours. Cet état de choses occasionne une interruption de plus en plus accrue de l'énergie électrique. Le SAP-MR mis en place ne pourrait fonctionner convenablement dans ces conditions.

L'investissement consenti dans le cadre de ce projet de mise en place du système énergétique de relai au niveau de la salle serveur se justifie par la situation évoquée supra. Le coût estimatif du projet est obtenu en prenant en compte la charge totale (puissance) des différents équipements présents au niveau de ladite salle avec quelques marges supplémentaires.

En outre, les coupures fréquentes de courant électrique empêchent la transmission automatique des données des stations dans la base de données du SAP-MR. Les différents services nationaux susceptibles d'interagir avec SAP-MR ne pourront pas non plus y avoir accès. Ce qui ne permettra pas d'obtenir les résultats escomptés du projet. La Direction des Systèmes d'Information (DSI) est l'une des directions techniques de l'Agence nationale de la météorologie (METEO-BENIN). Elle est garante de la gestion du réseau informatique et des serveurs de l'Agence. Aussi, a-t-elle pour vocation de gérer et de protéger les données météorologiques collectées des différentes Divisions Météorologiques de Zone (DMZ) ainsi que des multiples stations automatiques dont la zone d'intervention du projet couverte/concerné par le dit SAP-MR.

Conscient de cet état de chose et pour garantir un bon fonctionnement du SAP-MR, l'Unité de Gestion du **projet AdaptWAP** a pris la responsabilité sur elle de mettre en place un système d'énergie de secours.

Le présent cahier des charges est élaboré en vue de recruter une entreprise spécialisée qui sera chargée de la mise en place d'un système énergétique de secours au niveau de la salle serveur de METEO-BENIN afin de garantir aussi bien le bon fonctionnement et l'accès au SAP-MR notamment en cas de coupure d'alimentation électrique.

## ARTICLE 1 - OBJET DE LA MISSION

L'objet de la mission est la fourniture et la mise en place d'un système énergétique de secours composé de convertisseur hybride et de batteries rechargeables grâce au réseau électrique, qui prendra le relais en cas de coupure de courant au profit de l'unité de gestion nationale du SAP-MR au Bénin.

De façon détaillée, le système à installer présentera les avantages ci-après :

- Plus besoin d'onduleur, c'est le système qui joue désormais le rôle d'onduleur ;
- Recharge des batteries utilisées par le réseau électrique à travers le convertisseur, sans faire recours par conséquent à des panneaux solaires pour la recharge des batteries, donc une installation moins encombrante ;
- Evite de faire recours à un groupe électrogène de secours polluant ;
- Autonomie suffisante de 24 heures, en cas de coupure pour assurer le fonctionnement du SAP-MR.

Le soumissionnaire devrait s'assurer de l'installation selon les normes requises et du bon fonctionnement du système énergétique de secours au niveau de la salle des serveurs de la direction générale de Météorologie du Bénin.

Afin de mettre en place ce système d'alimentation électrique de relais en cas de coupure au niveau de la salle serveur de METEO-BENIN, le soumissionnaire retenu pour cette mission aura à mener les principales tâches suivantes :

- **Fourniture et Installation du Système Energétique de Secours :** fournir un système énergétique de secours complet. Le Fournisseur aura la responsabilité de l'installer de manière professionnelle et opérationnelle.
- **Fourniture d'un Convertisseur Hybride de 10 kVA :** acquérir et installer un convertisseur hybride de 10 kVA, garantissant le bon fonctionnement du système énergétique. Les caractéristiques du convertisseur hybride sont les suivantes :
  - ✓ Type : DC/AC
  - ✓ Tension d'entrée : 230 V AC  $\pm$  5%
  - ✓ Tension de sortie : 230 V AC  $\pm$  5%
  - ✓ Fréquence de sortie : 50 / 60 Hz
  - ✓ Taux de distorsion harmonique total (THD) : 5%
  - ✓ Protection contre les surcharges et les courts-circuits : OUI
  - ✓ Efficacité à différentes charges : OUI
  - ✓ Charge à alimenter : **voir Tableau 1 ci-dessous :**

**Tableau 1** - Principaux équipements disponibles dans la salle à prendre en charge par le relais en cas de coupure d'électricité

| Charge existant dans la salle serveur à supporter par le système | Qtité | Puissance (W) |
|--|-------|---------------|
| Onduleur GreatWall   | 1     | 220           |
| Serveur LenovoThinksys SE350                                     | 1     | 80            |
| Régulateur VORSICHT  | 1     | 880           |
| Ecran ATEN CL3108  | 1     | 220           |
| Stwich PEPLink 1930-0A9E-114                                     | 1     | 200           |
| Switch CISCO Catalyst 2960-S                                     | 1     | 440           |
| Routeur ONEACCESS 500 by Ekinops                                 | 1     | 20            |
| Switch CISCO SF300 24P24   | 1     | 700           |
| Serveur DELL   | 1     | 750           |
| Serveur HP Proliant DL 380 10 Gén                                | 1     | 500           |
| Serveur HP Proliant DL 380 10 Gén                                | 1     | 800           |
| Serveur HP Proliant DL 380 10 Gén                                | 1     | 800           |
| Serveur DELL PULSONIC T320                                       | 1     | 750           |
| Serveur HP Proliant ML350  | 1     | 800           |
| Serveur TECNAVIA   | 1     | 150           |
| Routeur MIKROTIK RB201UIAS-RM                                    | 1     | 13            |
| Climatiseur SHARP  | 1     | 1880          |
| <b>Total</b>   |       | <b>9203</b>   |

- **Fourniture de Batteries** : acquérir et installer 24 batteries de 2 V – 600 Ah, en assurant leur fonctionnalité. Les caractéristiques des batteries sont les suivantes :
  - ✓ Tension nominale : 2,5 V
  - ✓ Technologie : Plomb AGM/GEL
  - ✓ Durée de vie en cycle : 2500 cycles
  - ✓ Température de fonctionnement : - 20° C à + 50° C
- **Fourniture de Câbles** : quantité : Fournir 30 mètres de câbles de 2/25 mm<sup>2</sup> et les intégrer de manière fonctionnelle dans le système. Ci-après les caractéristiques des câbles :
  - ✓ Type de câble : Bipolaire
  - ✓ Section des conducteurs : 25 mm<sup>2</sup>
  - ✓ Isolation : XLPE
  - ✓ Protection mécanique : OUI
- **Aménagement d'un Local Climatisé** : réaliser un local, équipé d'un climatiseur, pour sécuriser les batteries de stockage de l'énergie.
- **Installation du système sur le site indiqué** : fournir le matériel nécessaire et préparer le local (emplacement) devant abriter le système énergétique de secours.
- **Documentation Technique** : fournir une documentation technique complète de l'installation, incluant les plans, les schémas de câblage, et les Spécifications des composants.
- **Formation sur l'Utilisation et l'Entretien** : dispenser une formation aux cadres de la DSI sur l'utilisation et l'entretien du système, afin d'assurer une utilisation optimale et prolonger sa durée de vie.
- **Assistance Technique** : fournir une assistance technique d'au moins un (1) an après l'installation et assure le support nécessaire pour résoudre tout problème et garantir le bon fonctionnement du système.

## ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sont admis à soumissionner les Entreprises, installées au Bénin, spécialisées dans la mise en place des systèmes énergétiques de secours répondant aux conditions administratives et aux exigences techniques mentionnées dans le présent cahier des charges. Les Entreprises en état de faillite ou de liquidation ne sont pas admises pour soumissionner.

## ARTICLE 3 - CONTENU DE L'OFFRE

Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter un dossier complet comprenant :

- L'offre technique,
- L'offre financière,
- Le dossier administratif.

### a) L'offre technique doit contenir :

- Bordereau des spécifications technique des équipements proposés (modèle ci-joint en annexe 1°);
- Fiche Technique des équipements proposés ;
- Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre du marché, incluant l'installation (cf. article 7) ;
- Les références techniques (au moins deux marchés similaires)
- Un service après-vente sur une période minimum d'un (01) an ;
- Garantie (selon le modèle ci-joint en annexe 2) ;

**b) L'Offre financière doit contenir :**

- Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée (modèle ci-joint en annexe 3)
- Le bordereau des prix, dûment rempli et signé par le soumissionnaire et portant son cachet (modèle ci-joint en annexe 4)

**c) Le dossier administratif doit contenir :**

- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages, signé à la dernière page avec la mention « lu et approuvé » et portant le cachet du soumissionnaire ;
- Un extrait du Registre de commerce ;
- La fiche de référencement sur le soumissionnaire (selon le modèle ci-joint en annexe 5) ;
- Le certificat de non faillite du soumissionnaire datant de moins de trois mois ;
- L'attestation de régularité fiscale datant de moins de trois mois.
- Déclaration sur l'honneur remplie, datée et signée (selon le modèle ci-joint en annexe 6)

#### **ARTICLE 4 - MODALITES DE SOUMISSION ET DATE LIMITE**

Les offres des soumissionnaires doivent être adressés à l'OSS par courriel à l'adresse suivante : [procurement@oss.org.tn](mailto:procurement@oss.org.tn).

Ils doivent être placés dans trois fichiers séparés (offre technique, l'offre financière et le dossier administratif) envoyés dans le même mail en mentionnant dans l'objet « **Appel d'offres pour la mise en place d'un système énergétique de relais en cas de coupure au niveau de la salle serveur de METEO-BENIN [AO/OSS/AdaptWAP\_Meteo-Benin/011124-35]** ».

La date limite de réception des offres est fixé au plus tard le **24 novembre 2024 à 23H59 (GMT+1)**.

Les offres reçues après la date limite de réception indiquée ci-dessus seront automatiquement rejetées.

#### **ARTICLE 5 - VALIDITE DE L'OFFRE**

Les soumissionnaires restent liés à leur offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### **ARTICLE 6 - MONNAIE DE L'OFFRE**

Les prix seront libellés en hors taxe en Franc CFA.

#### **ARTICLE 7 - DUREE DE LA MISSION**

La durée estimative de réalisation est de 45 jours calendaire à compter du lendemain de la notification la date de l'ordre de service de commencement des travaux. Le Soumissionnaire doit présenter un calendrier prévisionnel de mise en œuvre du marché, incluant l'installation, en se basant sur les informations fournies dans le tableau 2.

**Tableau 2 - PROPOSITION DE CHRONOGRAMME D'EXECUTION**

| N°   | Tâches   | Sous-tâches  | 1 Mois |    |    |    | 1/2 Mois |    |
|--|--|--|--------|----|----|----|----------|----|
|  |  |  | S1     | S2 | S3 | S4 | S1       | S2 |
| <b>Volet réalisation du système énergétique de secours</b> |  |  |        |    |    |    |          |    |
| 1  | Préparation du site  | Évaluation du site et de l'emplacement optimal pour les équipements.   |        |    |    |    |          |    |
|  |  | Nettoyage et la sécurisation de la zone  |        |    |    |    |          |    |
| 2  | Installation du convertisseur  | Installation du convertisseur hybride qui rechargera les batteries   |        |    |    |    |          |    |
|  |  | Connexion du convertisseur au réseau électrique  |        |    |    |    |          |    |
|  |  | Connexion du convertisseur au système de stockage d'énergie  |        |    |    |    |          |    |
| 3  | Installation du système de stockage d'énergie  | Installation de batteries de stockage pour stocker l'énergie   |        |    |    |    |          |    |
|  |  | Connexion des batteries au convertisseur   |        |    |    |    |          |    |
| 4  | Connexions électriques   | Connexion du système au tableau électrique   |        |    |    |    |          |    |
|  |  | Connexion du système à l'installation  |        |    |    |    |          |    |
| 5  | Mise en service et test  | Mise en service du système pour s'assurer qu'il fonctionne correctement  |        |    |    |    |          |    |
|  |  | Test de tous les composants du système   |        |    |    |    |          |    |
| 6  | Documentation et Rapports  | Documentation technique de l'installation, y compris les plans, les schémas de câblage et les spécifications des composants. |        |    |    |    |          |    |
| 7  | Nettoyage du Site  | Nettoyage final du site, y compris l'élimination des déchets et des emballages.  |        |    |    |    |          |    |
|  |  | Vérification que le site est laissé dans un état propre et sécurisé.   |        |    |    |    |          |    |
| 8  | Formation  | Explication au client du fonctionnement du système et de ses composants.   |        |    |    |    |          |    |
|  |  | Formation sur l'utilisation et l'entretien du système pour assurer une utilisation optimale et prolonger sa durée de vie.    |        |    |    |    |          |    |
| 9  | Assistance technique pour 1 an   | Assistance technique pour 1 an en cas de besoins   |        |    |    |    |          |    |
| <b>Volet réalisation du local</b>                          |  |  |        |    |    |    |          |    |
| 1  | Réalisation du socle (achat de 10 paquets de ciment, gravions, fer et mains d'œuvre) | Réalisation du socle (achat de 10 paquets de ciment, gravions, fer et mains d'œuvre)   |        |    |    |    |          |    |
| 2  | Réalisation du toit en aluminium (3,50 m x 2 m x 2 m)                                | Réalisation du toit en aluminium (3,50 m x 2 m x 2 m)  |        |    |    |    |          |    |
| 3  | Installation du climatiseur 1,5 CH   | Installation du climatiseur 1,5 CH   |        |    |    |    |          |    |

## ARTICLE 8 - LIVRAISON ET INSTALLATION

Le soumissionnaire retenu assurera la livraison et l'installation du matériel à l'unité de gestion nationale du SAP-MR en présence du coordinateur national du projet ADAPT-WAP au Bénin (UGPn) à l'adresse suivante :

**Agence nationale de la météorologie du Bénin**  
**Avenue Jean Paul II, Route de l'aéroport, BP 379**  
**Cotonou - Bénin**  
**Email : meteobenin@meteobenin.bj**  
**Tél : 0022994174157**



## ARTICLE 9 - GARANTIE

Le soumissionnaire devra garantir le système énergétique objet du présent marché pendant un délai minimum de 2 ans contre tout défaut de matière, d'installation ou de vice de construction les rendant impropres à l'emploi auquel ils sont destinés.

Pendant la période de garantie le titulaire du marché remplacera au titre de la garantie, toutes les pièces de forge, de fonderie ou injectées qui présenterait des ruptures, fissures ou criques dues à un défaut de matière.

Pendant la période de garantie le titulaire du marché remplacera à ses frais les éléments reconnus défectueux, y compris les dépenses de main d'œuvre. Ces interventions doivent être assurées dans un délai n'excédent pas dix (10) jours ouvrables à partir de la date de réclamation. Passé ce délai, l'OSS se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts au titulaire du marché.

## ARTICLE 10 - CONFORMITE DU MATERIEL ET DE SON INSTALLATION

Le matériel installé devra être conforme aux normes de sécurité en vigueur et précisées sur les notices descriptives jointes à l'offre. L'OSS se réserve le droit de faire appel à des experts ou techniciens de son choix pour examiner le matériel à réceptionner et les installations faites.

Dans le cas où le matériel ou l'installation se révélerait non conforme à celui ou celle exigé par l'OSS et où les caractéristiques techniques s'avèreraient non conformes à celles précisées dans les notices techniques jointes à l'offre, les frais d'expertise et de remplacement seront à la charge du soumissionnaire. Le matériel détérioré ou non conforme à l'offre fera l'objet d'un constat, en vertu duquel l'OSS demandera son remplacement ou une indemnité compensatrice du préjudice subi.

## ARTICLE 11 - SERVICE APRES-VENTE (SAV)

### a) Disponibilité du SAV

L'entreprise devra garantir un service après-vente accessible, avec des techniciens disponibles pour répondre aux demandes des clients par téléphone, email ou visioconférence pendant des horaires définis.

### b) Assistance technique

Le SAV devra inclure une assistance technique pour l'installation et la mise en service initiale, le dépannage et la programmation des équipements. L'entreprise devra également offrir la possibilité d'une prise en main adéquate des équipements.

### c) Interventions physiques

L'entreprise devra préciser si des interventions physiques sur site sont incluses dans le SAV, ainsi que les conditions et les délais d'intervention en cas de problème technique. En cas de panne, une intervention rapide devra être garantie pour minimiser les temps d'arrêt du système énergétique.

## ARTICLE 12 - MODE ET DELAI DE PAIEMENT

Après, vérification de l'installation du matériel commandé et établissement d'un Procès-Verbal de réception, le montant intégral sera versé au soumissionnaire, par virement bancaire dans un délai ne dépassant pas les soixante jours (60).

Le paiement est à effectuer au vu de la facture définitive accompagnée notamment du PV de réception.

Il faut rappeler que les taxes et les frais de douane ne peuvent pas être imputés sur le budget du Projet AdaptWAP, conformément à l'accord de Don signé entre l'OSS et le Bénin. Les formulaires types d'exonération sont disponibles auprès de la Direction Générale des Impôts du Bénin et seront fournis au soumissionnaire retenu après signature du contrat.

### **ARTICLE 13 - DEMANDE D'ECLAIRCISSEMENT**

Les soumissionnaires peuvent demander, par voie électronique de leur fournir des éclaircissements ou renseignements concernant l'appel d'offres ou les documents y afférents à l'adresse suivante : : [sonia.njah@oss.org.tn](mailto:sonia.njah@oss.org.tn), au plus tard **10 jours ouvrables avant la date limite de réception des offres**

Les réclamations non parvenues à temps ne seront pas prises en considération.

### **ARTICLE 14 - ATTRIBUTION DU MARCHE**

L'OSS attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en fonction de critères exprimés en terme monétaire et jugée substantiellement conforme au cahier des charges.

L'offre la moins disante devra respecter les caractéristiques techniques demandées (performances et garantie) et présenter les meilleures conditions financières (prix, délais de livraison et service après-vente).



# CLAUSES SPECIFICATIONS TECHNIQUES

## ANNEXE 1 - BORDEREAU DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES

### DU SYSTEME ENERGETIQUE DE SECOURS

#### A REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

| Désignation   | Spécifications techniques demandées   | Spécifications proposées |
|---|---|--------------------------|
| <b>Convertisseur Hybride de 10 kVA</b>              | Type : DC/AC<br>Tension d'entrée : 230 V AC $\pm$ 5%<br>Tension de sortie : 230 V AC $\pm$ 5%<br>Fréquence de sortie : 50 / 60 Hz<br>Taux de distorsion harmonique total (THD) : 5%<br>Protection contre les surcharges et les courts-circuits : OUI<br>Efficacité à différentes charges : OUI<br>Charge à alimenter Voir Tableau   |                          |
| <b>Batteries</b>                                    | Tension nominale : 2,5 V<br>Technologie : Plomb AGM/GEL<br>Durée de vie en cycle : 2500 cycles<br>Température de fonctionnement : - 20° C à + 50° C   |                          |
| <b>Cosse-relais Batterie</b>                        | Adaptée au type de batterie à tension nominale : 2,5 V et technologie : Plomb AGM/GEL   |                          |
| <b>Câbles de 2/25 mm<sup>2</sup> (30 m de long)</b> | Type de câble : Bipolaire<br>Section des conducteurs : 2/25 mm <sup>2</sup><br>Isolation : XLPE<br>Protection mécanique : OUI   |                          |
| <b>Climatiseur</b>                                  | Capacité de refroidissement : 2 CV / 18000BTU<br>Puissance frigorifique : 5.01 ampères<br>Débit d'air : 16,1 m <sup>3</sup> /min<br>Technologie Ion Plasmacluster<br>Fonction d'aire naturelle<br>Filtre anti bactéries<br>Fonctionnement Turbo<br>Panneau de filtrage<br>Utilisation de freon respectant l'environnement (R410a)<br>Anti-corrosion (côté extérieur)<br>Faible bruit<br>Fonctionnement automatique<br>Fonction de redémarrage automatique |                          |

## ANNEXE 2 - GARANTIE

Je soussigné (Nom, prénom tels que figurant sur la CIN)..... Domicilié au  
.....Titulaire de la Carte d'Identité Nationale  
N°.....délivrée le ..... Exerçant la profession de  
..... Dénomination commerciale de l'entreprise  
.....

Adresse du siège social ..... Inscription de  
l'entreprise au registre N° ..... en date du ..... Agissant en qualité de  
.....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou indiquées au dossier de l'appel d'offres  
« Mise en place des systèmes énergétiques de secours au profit de l'unité de gestion nationale du SAP-  
MR »

Je m'engage à garantir le matériel à livrer contre tout vice de fabrication ou défaut de matière pendant  
un délai de..... (.....)<sup>1</sup> an, cette garantie s'entend matériel, main d'œuvre et déplacement.

Je m'engage à garantir que tous les équipements livrés en exécution de cet appel d'offres sont neufs,  
n'ont jamais été utilisés, sont du modèle le plus récent en service et incluent toutes les dernières  
améliorations en matière de conception et de matériaux.

Fait à..... Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

<sup>1</sup> : Minimum 2 ans

## ANNEXE 3 - LETTRE DE SOUMISSION

Objet : Mise en place des systèmes énergétiques de secours au profit de l'unité de gestion nationale du SAP-MR

Je soussigné : \_\_\_\_\_ en qualité de .....

Dénomination de la société :

Siège social (adresse) :

Téléphone :                      Fax :                      E-mail :

Matricule fiscal :

- a) Certifie avoir examiné le cahier des charges, concernant l'appel d'offres ....., n'avoir aucune réserve et avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges.
- b) Certifie sur l'honneur que les renseignements fournis dans mon dossier de soumission sont exacts.
- c) M'engage à remplir la totalité de mes prestations conformément au cahier de charges.
- d) Le montant total de ma soumission s'élève à [montant] [devise].

Fait à..... Le.....

Le soumissionnaire

(Cachet, nom et prénom, signature)

## ANNEXE 4 - BORDEREAU DES PRIX

| N°  | Désignations   | Unités | Qtés | Prix unit | Total    |
|---|--|--------|------|-----------|----------|
| <b>Réalisation du système énergétique de secours</b>                                      |  |        |      |           |          |
| 1   | Convertisseur hybride de 10kVa   | Nombre | 1    |           |          |
| 2   | Batterie 2V -600 Ah  | Nombre | 24   |           |          |
| 3   | Cosse-relais batterie  | Nombre | 25   |           |          |
| 4   | Câble (2 / 25 mm <sup>2</sup> )  | Mètre  | 30   |           |          |
| 5   | Main d'œuvre   | F CFA  | 1    |           |          |
| <b>Total Réalisation du système énergétique de secours (A)</b>                            |  |        |      |           | <b>0</b> |
| <b>Réalisation du local (emplacement) devant abriter le système de stockage</b>           |  |        |      |           |          |
| 1   | Réalisation du socle (achat de 10 paquets de ciment, gravions, fer et mains d'œuvre) | -      | 1    |           |          |
| 2   | Réalisation du toit en aluminium (3,50 m x 2 m x 2m)                                 | -      | 1    |           |          |
| 3   | Acquisition et installation d'un climatiseur   | -      | 1    |           |          |
| <b>Total Réalisation du local (emplacement) devant abriter le système de stockage (B)</b> |  |        |      |           | <b>0</b> |
| <b>Total Général (A+B)</b>  |  |        |      |           | <b>0</b> |

## ANNEXE 5 - FICHE DE REFERENCEMENT

| COORDONNEES DU SOUMISSIONNAIRE                              |   |          |
|---|---|----------|
| <b>Raison sociale :</b>                                     |   |          |
| Forme juridique :   | N° matricule fiscal :                                     |          |
| N° Identifiant Fiscal :                                     | Date d'inscription au registre national des entreprises : |          |
| Date d'immatriculation :                                    |   |          |
| Lieu d'immatriculation :                                    |   |          |
| Nom, Prénom, nationalité et qualité du Représentant légal : | Fonction :  | E-mail:  |
| Nom, Prénom et nationalité de la Personne de contact :      | Fonction :  | E-mail : |
| Adresse légale dans le pays d'activité :                    |   |          |
| Code postal :   | Ville:  | Pays:    |
| Téléphone :   | Fax:  |          |

MERCI DE RETOURNER CE DOCUMENT DUMENT COMPLETE ET SIGNE.

Fait à..... Le.....

Le soumissionnaire  
(Cachet, nom et prénom, signature)

## ANNEXE 6 - DECLARATION SUR L'HONNEUR

Objet d'appel d'offres : .....

Je, soussigné (nom et prénom) : .....

Nationalité :

.....

Agissant en qualité de :

..... Raison sociale :

.....

Adresse : .....

Inscrit au registre du commerce sous le n° .....le .....à.....

Matricule fiscal : .....

- Déclare sur l'honneur :
  - N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit ;
  - M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
  - M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître ;
  - Certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon offre ;
  - Certifie que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS ;
  - Reconnaiss avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevée dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du soumissionnaire

